

# TARIFS 2025

**NOUVEAU** : mise en place de la REP PMCB avec l'éco-organisme Valobat

Traitement et Recyclage (TVA 20%)

**Frais de gestion et de prise en charge :**  
10,00 € HT par jour par apporteur de déchets  
(déchets Valobat compris)

A partir  
du 1er  
janvier  
2025

**Conditions d'acceptation filière Valobat :**

Obligation d'inscription sur l'application **ValoDépôt** et de tri à la source. Les déchets en mélange seront facturés en déchets résiduels.

Nature des déchets	Prise en charge Valobat	Tarifs	
		Prix	Unité
Métaux	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Cartons		7,00	€ HT/100 kg
Films plastiques		5,00	€ HT/100 kg
Gravats	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Plâtre	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Bois A		9,00	€ HT/100 kg
Bois B	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Biodéchets		17,00	€ HT/100kg
Déchets verts		11,00	€ HT/100 kg
Menuiseries	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Laine de verre	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Laine de roche	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Plastiques durs	Oui	0,00	€ HT/100 kg
Polystyrène blanc		33,00	€ HT/100 kg
Déchets résiduels		33,00	€ HT/100 kg
Déchets dangereux		5,00	€ HT/kg
DEEE		0,50	€ HT/kg

Tout autre déchet sera refusé (amiante, pneus...)

## IMPORTANT

A votre arrivée, veuillez vous présenter au gardien qui vérifiera la quantité et la qualité des déchets apportés. Cette opération vous permettra de bénéficier des meilleurs tarifs.

Les frais de gestion de 10 euros ne s'appliquent qu'une fois par jour, peu importe le nombre de passages et la quantité apportée. Si vos déchets ne sont pas correctement triés, ils seront facturés au prix du déchet résiduel.

Vous devez également vérifier le ticket de pesée avant de quitter la déchèterie.



# DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE

Rue Général Mangin - 38100 Grenoble

tél. 03 72 31 31 31

[serviceclient.rvd.rrh@veolia.com](mailto:serviceclient.rvd.rrh@veolia.com)

## Ouvert du lundi au vendredi :

de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Dernier passage autorisé 15 minutes avant la fermeture.

## Paiement en compte client :

nous contacter pour connaître les conditions d'ouverture de compte. Possibilité de paiement par CB pour les apports ponctuels.

## Inscription avant le 1er vidage :

via le site internet [decheterie-pro-grenoble.veolia.fr](http://decheterie-pro-grenoble.veolia.fr)

## Documents à fournir à l'inscription :

RIB, extrait K-BIS, autorisation de prélèvement et copies des cartes grises des véhicules

